

La communauté internationale a condamné les factions extrémistes au Burundi qui cherchent à miner la stabilité politique et à intensifier les tensions ethniques. Le Canada encourage tous les partis politiques au Burundi à redoubler d'efforts afin d'éviter la catastrophe. Nous sommes convaincus de la nécessité d'une action préventive, plus précisément sous la forme d'observateurs internationaux des droits de la personne et d'assistance technique.

Le Rwanda est confronté à des défis de taille. Il doit s'atteler à une tâche pressante de réconciliation nationale tout en faisant face à des menaces externes à sa sécurité. Il est impératif que l'arrestation et la poursuite de personnes soupçonnées de crimes contre l'humanité soient basées sur des preuves suffisantes et soient effectuées dans le respect du principe d'application régulière de la loi. Des ressources humaines et financières sont nécessaires pour renforcer le système d'administration de la justice au Rwanda. Le Canada appuie pleinement l'opération des droits de l'homme au Rwanda dans son engagement à fournir une assistance technique. Nous soulignons la nécessité d'adopter des mesures urgentes pour améliorer les conditions déplorables dans les prisons au Rwanda et accélérer le traitement des dossiers des 58 000 détenus.

Les peuples zaïrois et tanzanien assument un lourd fardeau depuis qu'ils ont accepté d'accueillir le flot massif de réfugiés en provenance du Rwanda et du Burundi. La communauté internationale doit reconnaître leurs efforts. Récemment au Caire, le gouvernement du Rwanda a réitéré son engagement à faciliter le retour des réfugiés. Également, nous accueillons favorablement l'engagement pris au Caire par le président Mobutu pour réduire la violence et l'intimidation dans les camps au Zaïre. Un rapatriement rapide, ordonné et volontaire des réfugiés est une condition essentielle à la stabilité dans la région des Grands lacs.

Le Canada condamne énergiquement la violence, le terrorisme et les violations des droits de la personne en Algérie. Nous invitons toutes les parties à trouver une solution politique à la crise et à respecter les aspirations démocratiques qu'a manifestées le peuple algérien lors des dernières élections présidentielles.

Monsieur le président,

Les menaces à la paix et à la sécurité internationales ne se limitent pas à un seul continent. En Europe, des abus extrêmes des droits de la personne ont caractérisé le conflit en ex-Yougoslavie. Suite au règlement de paix, la communauté internationale doit maintenant s'attacher à aider les pays de l'ex-Yougoslavie à se doter d'une véritable culture des droits de la personne. Afin de maintenir la stabilité et la paix, l'OSCE, le HCR, le Rapporteur spécial, le Haut Commissaire aux droits de l'homme et les autres organisations internationales